

## RECENSEMENT 2012 :

**moi + moi + moi = nous**

La nouvelle campagne Insee de recensement de la population à Château-du-Loir, c'est maintenant !



### **Un acte civique utile à tous**

Le nouveau recensement sur la commune débute le 19 janvier et devra prendre fin le 18 février 2012. Les services de la commune sont chargés par la loi de préparer et réaliser cette enquête tous les cinq ans, qui porte sur l'ensemble des logements et de leurs habitants.

Participer au recensement est un acte civique obligatoire mais, surtout, nécessaire. En effet, les données recensées permettent de connaître le nombre d'habitants et leurs caractéristiques afin d'évaluer les besoins spécifiques en infrastructures et en équipements (hôpitaux, maisons de retraite, écoles, logements...).

Les informations recueillies sont strictement confidentielles. Protégées par la loi, elles sont traitées par l'Insee pour produire des statistiques anonymes utilisables aux niveaux local, régional et national.



### **Agents recenseurs**

Onze agents recenseurs recrutés par la commune et formés par l'INSEE déposeront chez vous puis récupéreront les questionnaires que vous aurez à compléter.

Muni d'une carte revêtue du cachet de la mairie, l'un de ces agents recenseurs se présentera à votre domicile : Françoise AUDHEON, Graziella CHAPIN, Annabelle DEZALAY, Céline GOEFFROY, Muriel GUIMIER, Nicole MORILLON, Christine MORTEAU, Patrick PIERROT, Céline TRACOL, Sandrine TROUSSEL, Nathalie BEAUMONT. Nous vous remercions par avance de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil pour leur permettre de mener à bien cette tâche.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.43.38.18.00.